

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 24 AVRIL 2023 – Délibération n°047

L'an deux mil vingt trois et le VINGT TROIS MARS à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	29	25

Date de la convocation
24/04/2023

Date d'affichage de la convocation
18/04/2023

**Secrétaire de séance** : Françoise CAPUS

**Présents** : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

**Absents** : RAGOT Annie - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAURAIN Damien (pv à André CARNAC) - JARROUSSE Caroline (Pv à Clémence ANGLADE)

**Objet****ACHAT DE MOBILIER MEDIATHEQUE****DEMANDE DE SUBVENTION ET PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de l'équipe municipale à proposer un équipement de qualité en créant une médiathèque structurant qui puisse être un lieu qui dynamise la vie locale et puisse bénéficier à tous.

Il rappelle également que la phase travaux devrait se terminer en tout début d'année 2024. C'est pourquoi, il convient dès à présent à penser à l'aménagement intérieur et à la nécessité d'acquiescer du mobilier.

Il indique que le montant de cet aménagement est évalué suivant devis à 147 831.67 € HT, que la commune peut bénéficier du soutien de l'état.

Il présente le plan de financement suivant :

Montant HT	147 831.67 €
Aide de la DRAC 40 %	59 132.67 €
Autofinancement	88 699.00 €

Il demande au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Le conseil municipal à 20 voix pour et deux abstentions :

- Confirme l'acquisition du mobilier pour la future médiathèque
- Sollicite l'aide de la DRAC pour cet aménagement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
le Maire, Edmond GROS

